

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2018/2019
L'Officiel n° 35
Du 25 avril 2019

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football
BP 1037 - 7 Rue Haute
11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMITE DE DIRECTION

BO N° 35 du 25 avril 2019

Président: M LACOUR

Présents Mme ROYER – Mrs AKLI - BONHOMME- BOUTIE - DRIF - GERARD - GIBERT - GRILLE- JORGE - PETROSINO - PITIE - ROGER– RONTES – VALET

Excusés : Mme SAVIANA-Mrs BERTI – BONNET –BOUDET– BOUSQUET – MANI- ZAMO – BEAUBOIS– ROQUE -TRASTET- DURANTE MALVY Fabien

En début de séance, le comité de direction approuve le BO n° 34 du 18 avril 2019

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale du district aura lieu le 15 Juin 2019 à MALVES à partir de 8 heures 30 .
Les clubs qui souhaitent faire parvenir des vœux pour être présentés à l'assemblée générale, doivent les adresser au district 30 jours avant l'assemblée, soit avant le 15 Mai 2019.

INFORMATIONS AUX CLUBS – REUNIONS DE SECTEURS

La prochaine réunion aura lieu le lundi le 29 Avril à Carcassonne (maison des sports) toujours à 19 heures.

Les clubs qui n'ont pas participé à la réunion sur leur secteur sont convoqués à Carcassonne Lire en fin de BO du comité la liste des clubs

1	U.S. CONQUOISE
2	TREBES F.C.
3	ET.S. ARZENAISE
4	STE EULALIE VILLESEQ
5	F.C. DE CAUX SAUZENS
6	U.S.A. PEZENOISE
7	A.S.C. VILLALIER
8	F.C. DE VILLEGLY
9	CARCAS DES ILES
10	O. LES MARTYS
11	F.C. VILLEDUBERTOIS
12	CARCASSONNE FA
13	TRAPEL PENNAUTIER
14	F.C. DE LA MALEPERE
15	ET.S. MALVOISE
16	HAUT MINERVOIS OL
17	A. S. SAISSAC CABARDES
18	US MONTAGNE NOIRE
19	A. S. VENTENACOISE
20	OLYMPIQUE OZANAM
21	F. C. BRIOLET
22	F. F BASSIN CARCASSONNAIS
23	CARCASSONNE VIGUIER FUTSAL
24	GFC

RETOUR DES COUPES AU DISTRICT

Les clubs qui détiennent des coupes sont priés de les ramener au district dans les plus brefs délais. Une réplique leur sera remise en échange.

FINALES DE COUPES

Les finales de coupes sont programmées pour les 1 et 2 juin 2019 à PORT LA NOUVELLE. Le détail sera communiqué ultérieurement.

DEMANDE D'ORGANISATION DE TOURNOI**F.F.Bassin Carcassonnais**

Le comité de direction émet un avis favorable à la demande d'organisation d'un tournoi féminin les 29 et 30 Juin 2019.

Sous réserves des restrictions habituelles

Supporters narbonnais de l'OM

Projet associatif et caritatif FOOT match de gala entre l'OM Stars et une sélection narbonnaise.

Etude du projet en cours pour suite à donner.

CHALLENGES LOUBATIERES ET PEYTAVY

Les finales des challenges Loubatières et Peytavy auront lieu le jeudi 8 mai 2019 sur les installations de Labastide d'Anjou.

Lire le détail en rubrique compétente.

COURRIERS DIVERS**Ligue Occitanie**

Premières conclusions du Président de la Ligue suite à ses visites dans les districts.

Le Président

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

BO N° 35 DU 25/04/2019

Présents : Mrs VALET - LOPEZ – RONTES – GRILLE- DRIF

**CUXAC D'AUDE / FC SALLELOIS
U15 D2 poule A du 20/04/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club du FC Sallelois

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club du FC Sallelois n'ont pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par forfait à l'équipe du FC Sallelois

Cuxac d'Aude -03 (4pts) / FC Sallelois -00 (0pt)

Pas de frais d'Arbitrage

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**FU NARBONNE / CO CASTELNAUDARY
Challenge Loubatières U15 du 20/04/2019**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées du club du CO Castelnaudary en date du 23 avril 2019

Les réserves sont recevables

Considérant le règlement inter district saison 18/19 l'article 26 alinéa 4 U15 du challenge Loubatières, les restrictions collectives : tout joueur ayant participé à plus de deux rencontres avec une équipe supérieure, quelle que soit la compétition, ne pourra être aligné en équipe inférieure.

Après vérification et contrôle

L'équipe du FU Narbonne a aligné quatre joueurs ayant effectué plus de deux rencontres en équipes supérieures quelle que soit la compétition

Mrs COLIN Mathis N° 2546736396, DAINE Kelvin N° 2546024825, FILALI Rayane N° 2547147414, TOP Lenny N° 2546980335

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par pénalité à l'équipe du FU Narbonne

L'équipe du CO Castelnaudary est qualifiée pour la Finale du challenge Loubatières

Les droits de confirmation sont à la charge du club du FU Narbonne

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

RAPPEL AUX CLUBS

Pour les lieux et horaires des rencontres, la commission vous invite à consulter les sites du District de l'Aude ou Footclub le vendredi à partir de 18 heures 30

RECOMMANDATIONS

La commission demande aux clubs ainsi qu'aux responsables de bien vouloir dans toute communication avec le District de se conformer aux dispositions suivantes pour permettre d'assurer sans ambiguïté le traitement correspondant.

Indiquez :

Le numéro du club

Le nom du Correspondant

La ou les équipes concernées

Le championnat ou la coupe

La date de la rencontre ainsi que le lieu

Et bien entendu le motif de votre correspondance

Exemple

Club N° 517815, de Limoux Pieusse, Mr X, Y, dirigeant de l'équipe U13 D1 poule élite, pour la rencontre de championnat au SC Narbonne Montplaisir du 01/12/2018

Motif : Nous n'avons pas été en mesure de constituer une équipe pour nous rendre à Narbonne.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 191 et à l'annexe 56 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président

COMMISSION JEUNES A 11

Réunion du 25 avril 2019

Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Présent : M. AKLI

Excusés : M. MANI, BONNET,

➤ Courriers

AMENDES DIVERSES**Catégorie U15 :**

GFC 2:

Suite à une erreur 1^{er} forfait **37€** au lieu de **105€**. La commission transmet le dossier pour la régularisation.

FCSA :

1^{er} forfait **37€**

Finale Challenge LOUBATIERES

Les clubs sont informés que les Finales auront lieu le mercredi 8 mai sur le terrain de Naurouze Labastide, le coup d'envoi des rencontres à partir de :

14 heures U17 : ST NAZAIRE / GFC

16 heures U15 : NARBONNE FU 2 ou CASTELNAUDARY 2/ CEPAF

En attente de la décision de la commission statut et règlement FUN 2 / COC 2

Le président de la Commission

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°35 du 25/04/2019

Présents : PITIE -TISSEYREExcusés BOUDET -MICHEAU- ROQUE

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U₁₃*Remerciements*

La commission foot d'animation remercie la mairie de CONQUES pour la mise à disposition de ses installations sportives, la commission Technique départementale, les équipes présentes pour leur participation au festival départemental U₁₃ qui a été une réussite.

Félicitations à l'équipe U₁₃ garçon du FAC et à l'équipe féminines du TRAPEL/PENNAUTIER FC qui représenteront le district de l'Aude à la finale Régionale des 04 et 05 mai 2019 à CASTELMAUROU.

Traitement administratif de la journée du 20/04/2019

Défaut de licences Amende 10 euros	Non participation au festival départemental Amende 50 €
OZANAM (arbitre assistant + éducateur) 20 €	MINERVOIS US
LE COUGAING 2 (arbitre assistant + éducateur) 20 €	LIMOUX P
LIMOUX P 2 (arbitre assistant + éducateur) 20 €	GFPLM (féminin)

Reprogrammation

CUXAC D AUDE – FAC : entente entre les clubs et accord du district pour jouer avant le 31 mai 2019.

NAUROUZE LABASTIDE – GFC 2 du 23/03/2019 reprogrammé le 01/06/2019.

Finale Peytavy

HAUT MINERVOIS OL – FC MALEPERE le 08 mai 2019 à 11h à
NAUROUZE LABASTIDE.

Jonglerie avant la rencontre. Rassemblement des équipes à 10h à
NAUROUZE LABASTIDE.

Rappel

Les changements d'heures sans prévenir le district seront sanctionnés
par la commission.

**Le Président de la Commission
M. Gérard PITIE**



COMMISSION DES FEMININES

PV N° 35 du 25 avril 2019

Présidente Mme ROYER

Présents : Mme SAVIANA Joséphine- M. GONZALEZ José – VIVO Sébastien

**CHAMPIONNAT FEMININES A8
REPROGRAMMATION**

BASSIN CARCASSONNE FOOT FEMININ 2 - FC CRITOURIEN 2

Le 01/05 à 10h30 à ST HILAIRE

**1/2 FINALES DE LA COUPE FEMININES A 11
REPROGRAMMATION**

ENT FC BRIOLET /ALARIC– CUXAC D AUDE

Le 05 mai 2019 à 15h

La Présidente de la Commission